



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



03107961

Deposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de LUY, aux fins
de publicité au M.B. ou B.N.
10 1-0-821-2003

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/10/2003 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : Abelco Entreprises

Forme juridique Société privée à responsabilité limitée

Siege rue de l'Eglise, 8 à 4217 Lavoir

N° d'entreprise : 0440.597.457

Objet de l'acte : MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL – MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - MODIFICATIONS STATUTAIRES – POUVOIRS

Extrait du procès-verbal dressé par le notaire Jean-Philippe LAGAE à Bruxelles le trente septembre deux mille trois, enregistré deux rôles aucun renvoi au 2ème bureau de l'Enregistrement de Forest le premier octobre 2003 vol 24 fol. 35 case 16. Reçu vingt cinq euro (€ 25). L'inspecteur principal. Signé : Bonte V.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé :

1. de modifier la dénomination sociale en TAMCO, avec effet immédiat.
2. de transférer le siège social à 5060 Sambreville (Tamines), avenue Frère Alexis Marie Gochet 16, avec effet immédiat.

3. d'apporter aux statuts notamment les modifications suivantes :

article 1 : remplacer la dénomination sociale par « TAMCO »

article 2 (objet social) : ajouter au premier alinéa :

- toutes transactions en rapport avec le métal et la métallurgie, l'achat, la vente en gros, en détail, tout négoce, la commission, le courtage, la transformation, l'importation, l'exportation, le traitement et autres ;
- tout négoce de pièces détachées et accessoires nécessaires à la transformation, l'amélioration et la construction de pièces industrielles métalliques et en d'autres matières »

article 3 : remplacer l'adresse du siège social par « 5060 Sambreville (Tamines), avenue Frère Alexis Marie Gochet 16. »

article 5 : remplacer le montant du capital social par « dix-huit mille cinq cent nonante-deux euros un cent (EUR 18.592,01) »

4. de prendre acte de la démission de Madame Sophie Goethals de sa fonction de gérante, avec effet immédiat.

5. d'appeler à la fonction de gérant non-statutaire pour la durée de la société : Monsieur Hubert Gevers, demeurant à 1470 Bousval, rue Bruyère Delvigne 4.

Le gérant donne tous pouvoirs à la société privée à responsabilité limitée De Bo, de Terwangne, Cogels Osylei 1, 2600 Antwerpen (Berchem), et/ou la société anonyme BENEPOR, ayant son siège social à Schaerbeek, avenue Adolphe Lacomblé 66, agissant séparément, avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes formalités nécessaires suite aux décisions prises, et à cet effet de représenter la société au guichet d'entreprises du choix du mandataire, auprès de l'administration de la TVA et auprès de toutes autres administrations publiques ou privées.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Signé : Jean-Philippe LAGAE, notaire.

Déposés en même temps : une expédition, un rapport du gérant (article 287 du code des sociétés), une coordination des statuts.